



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lignes à haute tension

Question écrite n° 34367

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart attire l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur le projet de ligne électrique 2 x 400 000 volts traversant le Comminges. Des éléments concrets confirment le retour de ce projet de ligne électrique franco-espagnol 2 x 400 000 volts à travers le Comminges et l'Ariège pour sa partie française. D'après le journal Le Monde du 9 octobre dernier, Réseau de transport d'électricité (RTE), filiale d'EDF, déjà chargé du projet de construction d'une nouvelle ligne THT dans les Pyrénées-Orientales vient d'annoncer « un second renforcement au centre ou à l'ouest des Pyrénées ». Dans le même temps, elle a demandé l'approfondissement de deux tracés déjà étudiés par le passé. Le premier dans les Landes, le deuxième au centre, une ligne venant de Cazarilh dans le canton de Montréjeau (Haute-Garonne) traversant le Comminges, passant par le port de Salau (Ariège) pour rejoindre Graus (Espagne). Il s'agit du même tracé proposé par EDF en 1997. A l'époque, l'action conjointe des diverses associations anti-THT et des élus avait convaincu le Gouvernement français de geler ce projet désastreux pour nos sites et pour la santé publique. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce problème et les mesures tant législatives que réglementaires qu'elle est prête à prendre afin de lui apporter une solution.

Texte de la réponse

Le renforcement des interconnexions électriques entre les États membres de l'Union européenne, et notamment entre la France et l'Espagne, constitue un sujet d'intérêt majeur pour les relations entre ces pays dans la mesure où il contribue au renforcement des capacités de secours mutuel entre États. Les événements récents (canicule en Europe, panne de grande ampleur en Italie) ont ainsi mis en exergue le rôle fondamental que jouent les interconnexions dans la sûreté du système électrique par leur contribution active au rétablissement de l'équilibre de ce système en cas d'incident grave sur l'un des réseaux nationaux. Les difficultés liées à l'implantation des futurs ouvrages et l'ampleur du projet ont pleinement justifié l'organisation d'un débat public en 2003 afin que les différents enjeux de ce projet soient présentés et discutés avec le plus grand nombre. Si le projet initial de ligne à très haute tension parallèle au tracé de la future liaison à grande vitesse a été remis en cause à l'issue de ce débat, la nécessité d'une telle interconnexion et de son implantation dans la partie est des Pyrénées a au contraire été confirmée. Toutefois, aucune décision n'a été prise à ce stade sur le tracé définitif des ouvrages à réaliser pour renforcer l'interconnexion, tant du côté du Gouvernement français que du Gouvernement espagnol.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Idiart](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34367

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1334

Réponse publiée le : 27 juin 2006, page 6853